

Image not found or type unknown



Cumul d'activités et cotisations sociales

Par **athenae**, le **01/12/2014** à **09:37**

Bonjour,

Je viens de lire , sur votre site, qu'en cas de création d'entreprise, on pouvait demander une exonération des cotisations sociales pour la première année : merci de m'indiquer le texte qui le précise (loi, décret, circulaire ...).

Pour info, je suis fonctionnaire de l'état et vais créer une auto entreprise.

Merci.

cordialement